

Le 26 février 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le vendredi 26 février 2021 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 11h00.

Étaient présents : Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire  
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1  
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2  
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3  
Monsieur Yves Guillemette, conseiller, poste numéro 4  
Madame Josée Roy, conseillère, poste numéro 5  
Monsieur Michel Côté, conseiller au poste numéro 6

Était absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, Monsieur Boniface Dalle-Vedove

Était également présent : Madame Lise Lapointe Brin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

---

## **OUVERTURE**

À 11h05, le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove déclare la séance ouverte.

Monsieur Dalle-Vedove précise que ; **le Conseil se réunit à huis clos, en vidéoconférence, en application des décisions gouvernementales prises dans le cadre de la pandémie de la (Covid-19) et l'arrivée de la 2<sup>e</sup> vague. Afin de se conformer aux directives gouvernementales, cette séance sera enregistrée afin de la rendre publique.**

### **2-NOMINATION DE MADAME LISE LAPOINTE-BRIN AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ;**

025-02-2021

### **NOMINATION DE MADAME LISE LAPOINTE-BRIN AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ;**

ATTENDU QUE suite à la démission inattendue de madame Marilou Landry qui occupait depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 le poste de directrice générale et de secrétaire-trésorière, et devant l'urgence de maintenir le conseil municipal en fonction, le maire Monsieur Boniface Dalle-Vedove et les membres de la commission administrative ayant évalué la situation et recommandent l'embauche de madame Lise Lapointe-Brin à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité ;

Il est proposé par : Monsieur Bernard Demers

Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

et résolu à l'unanimité :

QUE Madame Lise Lapointe-Brin soit nommée directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Béthanie à compter de ce jour, soit le vendredi 26 février 2021;

QUE madame Lise Lapointe-Brin assurera cette fonctionne par intérim pour une période indéterminée.

QUE la rémunération et les conditions de travail de madame Lise Lapointe-Brin soient telles que décrites dans le contrat de travail à être négocié par les parties ;

QUE le conseil de la municipalité autorise le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove a signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail de madame Lise Lapointe-Brin;

ADOPTÉE

**3- DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE MADAME MARILOU  
LANDRY ;**

**026-02-2021**

**DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-  
TRÉSORIÈRE MADAME MARILOU LANDRY ;**

ATTENDU QUE madame Marilou Landry lors de son dernier jour de travail le jeudi 18 février dernier, a laissé sur son bureau de travail une lettre de démission adressée au maire et aux membres du conseil municipal ;

Il est proposé par : Monsieur Michel Demers  
Appuyé par : Monsieur Bernard Demers  
et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal accusent réception de la lettre de démission de madame Marilou Landry et constatent que celle-ci ne respecte pas son contrat de travail quant au préavis prévu.

QUE les membres du conseil constatent aussi que madame Marilou Landry a toujours en sa possession certains effets appartenant à la municipalité.

QUE les membres du conseil municipal mandatent le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove afin d'écrire une lettre à madame Landry afin de lui signifier que le conseil prend acte de sa lettre de démission et aussi de lui demander de rapporter les effets de la municipalité encore en sa possession.

ADOPTÉE

**4- MANDAT À MONSIEUR LE MAIRE POUR LA RECHERCHE  
DE CANDIDATS POUR COMBLER LE POSTE VACANT À LA  
DIRECTION GÉNÉRALE ;**

**027-02-2021**

**MANDAT À MONSIEUR LE MAIRE POUR-LA RECHERCHE DE  
CANDIDATS POUR COMBLER LE POSTE VACANT À LA  
DIRECTION GÉNÉRALE ;**

ATTENDU QUE suite à la démission inattendue de madame Marilou Landry qui occupait depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 le poste de directrice générale et de secrétaire-trésorière, et devant l'urgence de combler le poste vacant afin de voir au bon fonctionnement de la municipalité ;

Il est proposé par : Monsieur Michel Côté  
Appuyé par : Monsieur Yves Guillemette  
et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal mandatent le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove afin de prendre tous les moyens nécessaires à la recherche du meilleur candidat ou candidate disponible pour occuper le poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) pour la municipalité de Béthanie.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove déclare la levée de la séance à 11h17

Adopté ce 26 février 2021

---

Lise Lapointe Brin,  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière adjointe

---

Boniface Dalle-Vedove  
Maire